Projets d'architecture paysagère III

UE 39

Enseignant(s) responsable de l'UE : Gilles-Olivier SAUSSEZ
Autres enseignant·e·s de l'UE : Jérôme GOEDSEELS, Eléonore VANOPDENBOSCH

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	AJU31PAP3
Nombre de crédits ECTS	10 (facteur de pondération)
Volume horaire	135 h (Q1 135 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ31APJ3 Atelier projets 3	75	7	OUI
AJ31CAP Communication appliquée au projet	15	1	OUI
AJ31TAM2 Techniques d'aménagement 2	45	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. élaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique
- **HE02** HE. 2. maîtriser les outils d'information et de communication oraux, écrits, graphiques et/ou informatiques adaptés à un public-cible auquel il présente et explique un projet d'aménagement extérieur ou une étude du paysage
- **HE03** HE. 3. adapter l'élaboration de ses travaux d'architecture des jardins et du paysage, en fonction de l'évolution de son secteur d'activité et en faisant preuve de réflexivité
- **HE04** HE. 4. faire preuve d'esprit critique dans les travaux d'architecture des jardins et du paysage qu'il présente, seul ou en groupe
- **HE05** HE. 5. analyser, au travers de diverses études de cas, les aspects légaux, administratifs, économiques et sociétaux de la gestion des dossiers liés à l'AJP et au statut de paysagiste.
- **HE06** HE. 6. concevoir un Business Plan sur base d'une analyse de marché donnée
- **HE07** HE. 7. présenter, dans le cadre des activités d'intégration professionnelles, un bilan des contacts significatifs établis en cours de formation avec le monde professionnel et leurs apports respectifs
- **HE08** HE. 8. rédiger et présenter un diagnostic d'un site paysager (imposé par le professeur ou basé sur un choix argumenté) à diverses échelles en tenant compte de tous les facteurs impactant du paysage et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- **HE09** HE. 9. concevoir et argumenter le choix de la gestion des plantations d'un site selon des critères scientifiques, techniques, esthétiques et de développement durable et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- **HE10** HE. 10. rédiger et présenter un projet créatif et fonctionnel de planification et/ou d'aménagement

d'un site paysagé à diverses échelles et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- **HE11** HE. 11. concevoir et argumenter le choix et la mise en œuvre de l'aménagement technique et esthétique d'un site, dans une optique de développement durable, sous diverses formes : plans, coupes, détails techniques, cahier des charges et textes illustrés
- **HE12** HE. 12. concevoir et réaliser le métré et l'estimation financière de l'aménagement d'un site paysager sous forme d'un tableau informatisé et/ou d'un texte illustré
- **HE13** HE. 13. planifier, individuellement ou en collaboration, l'organisation d'un travail phasé en tenant notamment compte des intervenants qui collaboreront à sa réalisation.
- **RE01.3** ARES. 1.3 Participer à la vulgarisation Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés
- **RE02.2** ARES. 2.2 Développer un esprit critique

Autres connaissances ou compétences prérequises

Atelier projets 3

Compétences de base : Notions scientifiques et géométriques de base ; capacité à se remettre en question, esprit critique, esprit de synthèse, prise de notes rapide, gestion du temps de travail ; rédaction de textes. Compétences acquises au cours des années précédentes de la formation, notamment : dessin de plans, de détails et de coupes techniques ; connaissance des matériaux de construction et des techniques liées à leur mise en œuvre ; compréhension des notions de paysage et d'urbanisme.

Communication appliquée au projet

Maîtrise de la langue française

Techniques d'aménagement 2

Compétences de base : Notions scientifiques et géométriques de base ; capacité à se remettre en question, esprit critique, esprit de synthèse, prise de notes rapide, gestion du temps de travail ; rédaction de textes. Compétences acquises au cours des années précédentes de la formation, notamment : dessin de plans, de détails et de coupes techniques ; connaissance des matériaux de construction et des techniques liées à leur mise en œuvre ; compréhension des notions de paysage et d'urbanisme.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Atelier projets 3

Objectifs

Analyser, concevoir et défendre un projet d'aménagement d'espace public extérieur.

Contenu

Etudes préliminaires à l'aménagement d'espaces publics, conception de projets de parcs, places publiques, rues, espaces récréatifs divers. Pas de table des matières figée (les projets étant tous différents) mais application d'une méthodologie :
• Visite du site (le cas échéant, rencontre et échange avec les différents intervenants : responsables communaux par ex.)
• Présentation des études et du diagnostic du site existant : historique, juridique, contraintes techniques (impétrants), paysage, mobilité, végétaux, socio-économique, matériaux, mobilier.
• Etablissement du programme sur base du diagnostic (en consultation avec les étudiants)
• Réflexion projet (schéma d'organisation, esquisse, avant-projet, étude de faisabilité technique et/ou plan de plantations) ;
• Présentation du projet (devant les autres étudiants et un mini jury constitué de professeurs de l'UE et, le cas échéant, de professionnels extérieurs à la Haute Ecole).

Communication appliquée au projet

Objectifs

- Fournir aux étudiant·es des outils pour améliorer leur communication verbale et non verbale lorsqu'ils ou elles défendent leurs projets devant leurs client·es
- Apprendre aux étudiant·es à argumenter et à valoriser leur travail
- Leur permettre de valoriser les solutions qu'ils proposent comme répondant à des besoins du client
- Permettre aux étudiant·es de préparer une stratégie de communication professionnelle dans le but de mener à bien le projet, les coacher et les placer dans une démarche d'amélioration continue.
- Avoir une réflexion en amont et en aval du processus de création de l'étudiant·e.

Contenu

Durant les séances, les points suivants seront abordés suivant les besoins des étudiant·es, dans un ordre qui peut varier.

- Cerner l'intention du projet et les besoins du client
- Créer un moodboard
- Réaliser une présentation visuelle avec des outils numériques
- Imaginer un storytelling
- Exercices liés aux projets publics
- Mises en situation et exercices pratiques divers visant à développer l'aisance et la spontanéité dans la prise de parole en public.
- Ateliers visant à observer les bonnes pratiques à avoir en matière de communication visuelle ou à améliorer sa capacité à improviser.

Techniques d'aménagement 2

Objectifs

Démontrer la faisabilité technique d'un aménagement d'espace public.

Contenu

Méthodologie des dessins de plans et de détails de techniques d'aménagements extérieurs : Terrassements - Berges et talus - Bassins et pièces d'eau – Toiture-terrasse - Toitures végétalisées - Murs végétaux - Réseaux d'égouttages. Applications sur papier ainsi qu'en dessin assisté par ordinateur.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Atelier projets 3

Pédagogie active et par projet. L'étudiant est toujours plongé dans une situation concrète. L'étude s'opère à la fois sur le terrain (visites de sites, relevés, interviews, reportages photographiques, prises de notes,...) et au sein d'ateliers (analyse des données récoltées, construction de la réflexion d'aménagement aux points de vue conceptuel et technique, feed-back, communication graphique et présentation de l'avant-projet, des détails techniques et/ou du plan de plantations).

Communication appliquée au projet

Classe inversée, explications ex-cathedra quand c'est nécessaire, études de cas, conseils méthodologiques sur les projets en cours, vidéos et exercices pratiques réalisés en classe.

Techniques d'aménagement 2

Cours ex cathedra, visites et travaux pratiques (dessins techniques réalisés par les étudiants). Modèle socio-constructiviste par groupes et méthode incitative avec recherche de tutorat

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Atelier projets 3

- produire des documents respectant les délais impartis et les consignes données ;
- présenter un diagnostic d'un site paysager ;
- présenter une programmation répondant au diagnostic et suivant le Développement durable ;
- présenter un avant-projet répondant à la programmation choisie ;
- produire des détails techniques et/ou un plan de plantations;
- intégrer les connaissances théoriques et pratiques des autres AA de l'UE39.

Communication appliquée au projet

- Communiquer et valoriser son projet, à l'écrit comme à l'oral: réaliser une présentation orale et visuelle pertinente et convaincante
- Faire preuve d'empathie et d'assertivité
- Répondre de manière professionnelle aux demandes et questions du client
- S'auto-évaluer et se placer dans une démarche d'apprentissage continu

Techniques d'aménagement 2

- en traitant l'information donnée en cours ou dans le cours de projet, identifier le type, les proportions et les dimensions d'un ouvrage d'art ;
- interpréter et représenter une coupe technique d'un ouvrage d'art avec toutes ses composantes et son vocabulaire ;
- en tenant compte du concept et du contexte environnemental proposé, définir et justifier les matériaux de construction relatifs à un ouvrage d'art ;
- synthétiser les ressources liées aux ouvrages d'art analysés durant l'activité d'apprentissage et les réinvestir dans un dossier intégrateur ;
- intégrer techniquement et paysagèrement des terrassements, des berges et talus, des bassins et pièces d'eau, des toitures-terrasses, des toitures végétalisées, des murs végétaux, des réseaux d'égouttages.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Communication appliquée au projet : Notes de cours sur le campus numérique	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Atelier projets 3 : - Références théoriques des autres AA de l'UE39 mais aussi de toutes les AA des autres UE à mettre en pratique dans un projet d'ar chitecture paysagère. - Tous documents que les étudiants peuvent obtenir par recherche plurielle (contacts,	—	—

	bibliothèque, sites Internet de référence, Landezine, ...).		
Techniques d'aménagement 2 :	Farde de documentation personnelle à réaliser, photo et prise de note des experts consultés Techniques d'aménagement 1 et 2 : Notes personnelles prises au cours	—	—
Atelier projets 3 : - Eventuels documents complémentaires fournis au cas par cas selon le projet à développer...		Le support est distribué au cours	—
Techniques d'aménagement 2 :	Astrid Zimmermann, Constructing Landscape. Materials, techniques, structural components, Birkhäuser, Basel 2011. Robert Holden, Jamie Liversedge, Techniques et détails de construction en architecture paysagère, Dunod, Paris 2011	Ce support de cours est disponible en bibliothèque	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier

Atelier projets 3 — méthode d'intégration : 65 %

Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

L'étudiant dépose son projet d'aménagement paysager sous forme de plans papiers (format A0 et dossier A3). La durée de présentation pour chaque étudiant est de 20 minutes et sera suivie d'une séance de questions/réponses.

Les consignes et thématiques appliquées à chaque projet seront définies en atelier, en début de période. Deux projets sont prévus au 1er quadrimestre: période A (pondération de 40%) + période B (pondération de 60%).

L'évaluation n'est pas remédiable en 2ème session.

Communication appliquée au projet — méthode d'intégration : 10 %

Évaluation continue	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre fermé

Le cours sera évalué durant les défenses de projet. Le premier projet fera l'objet d'une évaluation formative et le deuxième d'une évaluation certificative. La présence à ces deux évaluations est obligatoire. En cas de non participation à au moins 70% des séances de cours, une note inférieure à 10/20 sera automatiquement attribuée. En cas de note égale ou inférieure à 8/20, le principe de la note absorbante sera appliquée pour l'UE.

Dans certains cas, après l'évaluation formative, les étudiant·es qui en font la demande peuvent être dispensé·es des cours de communication appliquée et ce avec l'accord de la professeure uniquement. L'évaluation certificative en fin de quadrimestre sera par contre maintenue dans tous les cas.

Cette activité est non remédiable en seconde session.

Techniques d'aménagement 2 — méthode d'intégration : 25 %

Travaux durant la session	60 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	40 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé

Concernant la remise d'un travail: l'étudiant du Bloc 3 en Architecture des Jardins et du Paysage sera capable de tracer le détail technique d'un ouvrage d'art. Par la remise d'un dossier d'intégration, l'étudiant démontre sa capacité à analyser, estimer la technique, décrire et dessiner les coupes techniques d'ouvrages d'art composant un espace public.

Le travail est imprimé en format papier et déposé le jour de l'examen. Ce travail est remédiable en 2ème session.

Concernant l'examen oral: l'étudiant du Bloc 3 en Architecture des Jardins et du Paysage sera capable de situer, de décrire et de comparer oralement et par écrit les composants d'un ouvrage d'art (terrassements, berges, talus, pièce d'eau, toitures végétales, toitures-terrasses, égouttages, murs végétaux). L'étudiant a 10 minutes pour préparer et 10 minutes pour se relire. L'examen oral portera sur la matière vue au cours pendant le 1er quadrimestre. La durée d'examen de 10 minutes est à comprendre "par étudiant".

Août			
Communication appliquée au projet — méthode d'intégration : 10 %			
Examen oral	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Cette activité est non remédiable en seconde session.			
Techniques d'aménagement 2 — méthode d'intégration : 25 %			
Travaux durant la session	60 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	40 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Le travail est remédiable en 2ème session et consiste en une version améliorée de celui de 1ère session. En cas de non-amélioration de la version de 1ère session, la note de ce travail sera réduite à 0/20. Le travail est imprimé en format papier et déposé le jour de l'examen. Concernant l'examen oral: l'étudiant du Bloc 3 en Architecture des Jardins et du Paysage sera capable de situer, de décrire et de comparer oralement et par écrit les composants d'un ouvrage d'art (terrassements, berges, talus, pièce d'eau, toitures végétales, toitures-terrasses, égouttages, murs végétaux). L'étudiant a 10 minutes pour préparer et 10 minutes pour se relire. L'examen oral portera sur la matière vue au cours pendant le 1er quadrimestre. La durée d'examen de 10 minutes est à comprendre "par étudiant".			